

Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.campingcastella.fr, par email campinglecastellarange.fr ou par téléphone au [05.61.64.47.53](tel:05.61.64.47.53). Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 - Conditions de réservation 2.1 Prix et règlement

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. Le client devra aussi s'acquitter des charges incluses dans le prix (taxe de séjour).

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservations.

Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

2.2 Modification de réservation

Aucune réduction et aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

2.3 Annulation

Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée. Aucun remboursement ne sera effectué suite à une annulation.

2.4 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation).

Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

Article 3 - Déroulement du séjour 3.1 Arrivées et Départs

En location et en camping : les arrivées s'effectuent à partir de 16h00, les départs s'effectuent avant 10h00, n'importe quel jour de la semaine.

Pour la période des vacances d'été Juillet - Aout les locations sont à la semaine du samedi au samedi.

3.2 Caution

Une caution de 200 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de l'accueil, après un état des lieux. La

facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que des frais de nettoyage de 50 euros si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Possibilité de prendre l'option ménage pour un coût de 50euros à payer le jour de l'arrivée. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

Une caution de 20 euros vous sera demandée pour le badge de la barrière pour les locations d'emplacement camping.

3.3 Départ

Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après 10h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue sous réserve de disponibilité et en accord avec la direction du camping.

3.4 Animaux

Un seul animal de compagnie (chat, chien) est accepté par location ou emplacement. Carnet de vaccination à jour à présenter à l'arrivée. Il doit être tenu en laisse et ne pas être seul dans la structure. Toute nuisance causée par l'animal pourra être motif de rupture du contrat. Toute dégradation causée par l'animal vous sera facturée.

3.5 Règlement intérieur

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

Article 4 - Responsabilité

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...). La direction se décharge de toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Article 5 - Droit applicable

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Foix.